

DELIBERATION N° 212-26

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le sept juillet deux mille vingt-six à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 29 juin 2026 conformément aux articles L2121-10 et L2121-12 du CGCT applicables en la matière.

Présents :

ABERT Richard	ROSSI Angélique	SENAC Louis	GRAND Florence
SERRE Emmanuel	GONNORD Franck	SAURAT Coraline	ANDRIEUX Georges
CROS Marlène	BARI Nadine	JACOB Hervé	PAULIN Jean-Paul
KAITANDJIAN Patrick	CIOT Xavier	MILOUX Rosalbe	GAILLARD Hervé
BONOMI Jean-Pierre	FAYARD Adeline	LOIRE Marie Noële	NEY Jean-Noël
BERTINI Luc	BUGNI Mathis	TROUSSIER Joëlle	CHALLON Valérie
GARCIA Frédéric	DECHAUX Marie-Claire	CURT Jean-Pierre	VAN DUIJN Renaud
FELIX Gérard	LAURENS Patrick	MOUSSIER Aurélien	MAUGIRON Frédéric
BERTRAND Renaud	NEGRO Julie	RAVANAT Jean-Luc	MAUGIRON Gilbert
BRUGNERA Jean-Michel	PICAVEZ Sylvie	CALVAT Pierre	BARTHELEMI Maryse
GERBI Franck	FROMENT Thierry	CHARLES Christian	FOGLIA Maxence
ROBERT Philippe	MIMRAM Benjamin	MICHEL Carine	GUIGNIER Jean-Marc
BATTISTEL Marie-Noëlle	TAVERNA Philippe	VIALANEIX Nicolas	

Absents excusés représentés : ANGULO Alexandre (pouvoir à BARTHELEMI Maryse), MEUNIER Carine (pouvoir à BATTISTEL Marie-Noëlle), LAMOUR Jérôme (pouvoir à ROSSI Angélique), BONNIER Eric (pouvoir à BARI Nadine), TRAPANI Mary (pouvoir à FAYARD Adeline), GIRARDOT Frédéric (pouvoir à LAURENS Patrick), DAPPEL Christophe (pouvoir à DECHAUX Marie-Claire), GRIET Bernard (pouvoir à SAURAT Coraline), LARCHER Cécile (pouvoir à BERTINI Luc).

Nombre de délégués en exercice : 62
Nombre de délégués présents : 51
Nombre de pouvoirs : 09
Nombre de délégués votants : 60

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut valablement délibérer.

OBJET : COMMISSION SPORTS : ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Sur proposition de la commission Culture et éducation artistique réunie le 27 mai, sont soumises au vote en assemblée délibérante, les attributions de subvention, dans la limite des crédits disponibles fixés lors du vote du budget primitif 2026.

Pour rappel, l'enveloppe de la commission est de 5 000 €.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à la majorité,

➔ **ATTRIBUE** les subventions suivantes :

Association	Evènement	Subvention accordée
Rugby Club Matheysin Sud Dauphiné	Stage de cohésion à Aubenas	350 €
Foyer d'Animation et de Ski de Fond du Col d'Ornon	Trail de l'Oisans - Matheysine	300 €
Team 3 Massifs	Course le "Défi Matheysin"	250 €
Football Club Sud Isère	Voyage U11 et U13 (H/F) tournois internationaux – Grau du Roi	350 €
Bad'In Matheysine	Bim Team (tournoi badminton par équipes)	250 €
AFIPH de l'Isère - DIME Les Trois Saules	Camp à St Raphaël en partenariat avec le club de plongée de La Mure	250 €
Entente Sportive de Pierre Châtel	Tournoi de football intercommunal lors de l'anniversaire des 85 ans du club	350 €
Maison Pour Tous de Susville	Semi-Marathon "La Course à l'Anthracite"	250 €
Cyclotouristes matheysins	Randonnée de l'Obiou/Muroise VTT 36ème édition	250 €
Amicale Boules de Susville	Challenge Georges Maugiron	150 €
Association CAPABLES	Stages durant les vacances d'été	250 €
La Matheysienne VTT	Enduro de la Matheysine	300 €
Association Le Vaulx Tour Trail	Vaulx Tour Trail 2026-9ème édition	500 €
ORA (Organiser Réunir Animer)	Jeux intervillages le 22/08	300 €

Sylvie PICAVEZ ne prend pas part au vote pour la subvention suivante :

Troll Team Triathlon	La Troll'Hoween	250 €
----------------------	-----------------	-------

- ➔ **AUTORISE** Mme la Présidente à engager les démarches et à signer tous documents inhérents à cette décision ;
- ➔ **CHARGE** Mme la Comptable des finances publiques de l'application de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Le secrétaire de séance,
 Jean-Pierre CURT



Certifiée conforme, le 7 juillet 2026

La Présidente,
Coraline SAURAT

